

Avis de constitution

SOCIETE « BOUCHERIE AL MUSTAPHA » en abrégé « BAM »

Siège ABIDJAN commune de MARCORY ZONE 4 rue

Louis Lumière prolongée non loin de la société de

gardiennage S&S Security lot : 148, CEL :

0758944901/0758888288., Lot 148, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOUCHERIE AL MUSTAPHA » en

abrégé « BAM »

Objet : Boucherie, boulangerie, pâtisserie, Restaurant, cafétéria, poissonnerie, glacier, Evénementiel, crêperie, rénovation bâtiment, fournitures de bureau, service de livraison , exploitation de super marché ,vente de vêtements et accessoires, élevage, agriculture services d'entretien et nettoyage, import-export, vente de marchandises diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN commune de MARCORY ZONE 4 rue
Louis Lumière prolongée non loin de la société de
gardiennage S&S Security lot : 148, CEL :
0758944901/0758888288., Lot 148, Ilot 17

Dirigeant(s) M BDAIRI MUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13459 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79660/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

